

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1405

présenté par
M. Christophe, rapporteur

ARTICLE 4

À la seconde phrase de l'alinéa 75, substituer aux mots :

« sur le territoire »

les mots :

« dans la région ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.